



Conférence internationale de l'éducation
Quarante-huitième session
(Genève, ICC, 25-28 novembre 2008)

Introduction de
M. Assane DIOP
Directeur exécutif, Protection sociale
Bureau international du Travail, Genève

«L'éducation pour l'inclusion: la voie de l'avenir»

Madame et Monsieur les ministres,
Mes chers collègues,

Je suis particulièrement heureux de l'honneur qui m'est fait de modérer cette session importante à bien des égards consacrée à « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ».

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue et rappeler que nous sommes réunis pour considérer les politiques sociales à long terme du secteur public à l'égard des problématiques de pauvreté, de marginalité, d'inégalité et du travail des enfants, et l'articulation de ces politiques avec l'éducation.

Avant de passer la parole à nos intervenants respectifs, permettez-moi quelques brèves réflexions sur les activités du BIT dans le domaine qui nous intéresse tous.

L'abolition du travail des enfants constitue l'un des axes principaux du mandat de notre Organisation tel que réaffirmé dans la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée en 2008 par la Conférence internationale du Travail.

Il est inacceptable qu'aujourd'hui encore, nous nous accommodions du fait qu'il existe des millions de filles et de garçons travailleurs dans le monde et qui n'ont jamais fréquenté l'école, ont abandonné l'école, ou qui combinent l'école avec le travail. Il y en avait, en 2004, environ 218 millions dont 166 millions entre 5 et 14 ans.

Le 12 juin de chaque année marque la Journée mondiale contre le travail des enfants et leur détresse. En 2008, le message de la Journée mondiale a été: «L'éducation est la bonne réponse au travail des enfants». Dans son message à l'occasion de la Journée mondiale, le Secrétaire général de l'UNESCO a déclaré que «la campagne pour mettre fin au travail des enfants et la quête de l'Education pour tous sont interdépendantes et doivent être menées ensemble».

Parmi les options politiques pour contrer l'exclusion dans le contexte de la lutte contre le travail des enfants on peut souligner la suppression des frais de scolarité et l'introduction de programmes de repas scolaires et d'incitations financières. Dans des pays tels que le Cameroun, le Ghana, le Kenya et la République-Unie de Tanzanie, la suppression des frais de scolarité a contribué à réduire le travail des enfants.

Les jeunes eux-mêmes doivent jouer un rôle important à jouer dans les activités de sensibilisation relatives à la justice sociale. Par leur responsabilisation, la reconnaissance de leur créativité et la mise en valeur de leur contribution, nous renforçons la portée de leur engagement à la campagne pour l'élimination du travail des enfants. A cette fin, l'IPEC – le Programme international pour l'abolition du travail des enfants du BIT – a lancé une initiative sur l'éducation et la mobilisation sociale pour aider les enseignants du monde entier à comprendre et à promouvoir la prise de conscience sur le travail des enfants auprès des jeunes. A travers l'éducation, les beaux-arts et les médias, le programme «SCREAM, Halte au travail des enfants» vise à ce que les jeunes soient les avocats de la justice sociale.

J'évoquerais également ici le Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous, lancé en 2005 à Pékin et dont les principaux membres sont l'OIT, l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale, le PNUD, l'Internationale de l'éducation et la Marche mondiale contre le travail des enfants.

La création de ce Groupe de travail mondial est la reconnaissance au niveau international que le travail des enfants est un obstacle à l'atteinte des objectifs de l'initiative Education pour tous (EPT) qui vise également les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Dans le domaine de l'éducation aux droits humains, le BIT collabore étroitement avec d'autres agences du système de l'ONU, dont le HCR, l'UNESCO bien sûr, l'UNICEF et le PNUD.

Dans le message conjoint délivré en 2008 à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants par les Directeurs généraux de l'UNESCO, du BIT, de l'UNICEF, l'Administrateur du PNUD et le Président de l'Internationale de l'éducation, l'accent a été mis sur la pénurie d'enseignants qualifiés qui est l'un des plus grands défis à relever pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous.

L'OIT s'intéresse par ailleurs à la formation tout au long de la vie. Nous avons organisé en 2000 une Réunion paritaire sur la formation permanente au XXI^e siècle: l'évolution des rôles du personnel enseignant. Parmi les conclusions, il a été noté que :

«3. La formation tout au long de la vie constitue une chaîne de formation composée d'éléments indissociables et solidaires. Parmi les éléments de cette chaîne et les conditions préalables à la mise en place d'un système éducatif de qualité, global et accessible à tous, on compte entre autres les suivants:

- (a) une éducation dès la petite enfance accessible à tous les enfants;

- (b) une éducation de base universelle, gratuite et obligatoire dispensée dans le cadre de l'école primaire et secondaire, au moins jusqu'à un âge conforme à ce que prévoit la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973 de l'OIT;
- (c) une amélioration de l'accès pour tous aux possibilités d'enseignement, de formation et d'éducation de niveau secondaire, dans des établissements scolaires ou des entreprises selon le cas, jusqu'à l'obtention d'un certificat de fin d'études secondaires – certificat général ou professionnel;
- (d) de nombreuses possibilités d'accès à une éducation et à une formation supplémentaires et postsecondaires pour tous;
- (e) une éducation et une formation continues pour adultes («l'école de la seconde chance»), en fonction des besoins des individus et de la société, dans le cadre d'établissements d'enseignement institutionnels, de centres de formation non institutionnels ou sur le lieu de travail;
- (f) une égalité entre les sexes pour ce qui est de l'accès à l'éducation et aux possibilités de formation;
- (g) un accès des minorités et autres populations défavorisées à des possibilités d'éducation.»

Je crois comprendre que ces questions seront au cœur du débat au quatrième atelier de cette conférence.

Nous avons le privilège d'avoir avec nous cinq éminentes personnalités dont la connaissance et l'expérience vont éclairer nos travaux. J'ai le plaisir de donner la parole à :

- Mme Lisbet Rugtvedt, Secrétaire d'Etat de la Norvège
- M. Yousry Saber Hussein El-Gamal, Ministre de l'Education d'Egypte
- M. Ricardo Henriques, membre de l'Institut BNDES – Development Bank et Professeur de l'Université fédérale de Fluminense, Brésil (excellente équipe de foot)
- M. Godswill Obioma, Secrétaire exécutif du National Education Research and Development Council, Nigéria
- Mr Teeluck Bhuanee, Regional Programme Specialist, BREDA, UNESCO
- Mr Shantanu Mukherjee, UNDP Representative from the Global Task Force on Child Labour and Education for All